

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 22 FEVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux du mois de février le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en session extraordinaire en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du comité du 17 février 2023, conformément à l'article L2121-17 du CGCT, il peut délibérer valablement ce jour sans condition de quorum.

Date de la convocation : 17 Février 2023	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 15 Absents excusés : 7 Absents : 12 Votants : 15
--	---

PRESENTS :

M. BARREAU Dominique ; Mme BAUDELLOT Chantal ; M. CHARBONNEAU Claude ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DORET Michel ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; Mme GELÉE Maryline ; M. JEUDI Daniel ; M. NOIRAUD Bernard ; M. PILLOT Jean ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice ; M. WANLIN Jean-Michel

Également présent : M. SERRE DE LOURTIOUX Jérôme-Antoine, Trésorier

ABSENTS EXCUSES :

M. DABIN Michel ; M. DUPAS Bruno ; M. JOZEAU Jacky ; M. METREAU Jacques ; M. POUPIN Pascal ; M. POYAUX Jean-Michel ; M. RENAUD Denis

ABSENTS :

M. AIGUILLON Mickaël ; M. AUBRUN Thomas ; M. BARANGER Olivier ; M. BICHON Laurent ; M. CESBRON Patrice ; M. CHAUVIN Hervé ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. FUZEAU Bruno ; M. LIGNE Alain ; M. MOTARD Jérôme ; M. NERBUSSON Joël ; M. WOJTCZAK Richard

Secrétaire de séance : M. SOULARD Claude

MARCHES - TRAVAUX
ASSURANCES : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

Monsieur le Président rappelle au comité syndical que le SEVT souscrit différentes garanties auprès de plusieurs compagnies d'assurances :

En 2019, le SEVT avait fait appel aux services de la société DELTA CONSULTANTS, cabinet spécialisé dans l'assistance aux collectivités pour la consultation des marchés d'assurances.

Ces marchés d'assurances arrivant à échéance en fin d'année, il convient de lancer une nouvelle consultation.

Il est proposé de mandater la Société Riskomnium SAS (issue de la fusion Delta Consultant & Riskomnium), pour assurer cette mission pour un montant de 2 550.00 €HT.

A l'issue de cette consultation, une analyse des offres sera réalisée, afin de retenir la ou les compagnies d'assurance dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse.

Les membre du Comité Syndical seront informés dès que le dossier de consultation pourra être mis à leur disposition.

Il est demandé au comité syndical d'autoriser monsieur le Président à lancer cette consultation et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

- VU l'exposé du Président ;
- VU le code de la Commande Publique.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ AUTORISE le Président à lancer une consultation pour un marché public de prestations de services en assurances par procédure adaptée ;
- ✓ MANDATE la Société Riskomnium SAS pour assurer cette mission pour un montant de 2 550.00 €HT
- ✓ AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU

